

L'audonien



*Saint Ouen des Alleux, un village tourné vers l'avenir,
les projets et le bien vivre ensemble*

Juillet 2021

Le mot du Maire

« La vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille »



Cette citation vaut pour la municipalité actuelle.

La décision de la municipalité à vouloir redonner de l'attractivité à notre commune se trouve stoppée par d'inattendus et imprévisibles actes contraires. Mais cette volonté du Conseil Municipal reste profonde et unanime.

L'auto-école des Alleux est aujourd'hui fermée par arrêté préfectoral. Nous ne nous étendrons pas sur les raisons de cette défection. La municipalité a réagi très rapidement et **début septembre, c'est une nouvelle école de conduite qui va voir le jour, gérée par un Audonien expérimenté, Mr Le Magouroux Nicolas.**

Dans un autre contexte, le projet global de création d'une restauration rapide, d'un logement situé sur ce commerce, de la mise en conformité obligatoire du bar, imposée par l'Etat, et de la rénovation du logement attenant, totalement insalubre, est stoppé net par le locataire actuel. Malgré une large part réservée à la négociation et aux accords amiables, depuis plus d'un an, dans le but de préserver la continuité de l'activité du bar et d'un relogement le temps des travaux, le gérant s'est rétracté, mettant ainsi à mal un projet déjà lancé.

Ces deux faits totalement imprévus et indépendants de la volonté de la municipalité, malgré une entente cordiale et un accord total de part et d'autre au lancement du projet, vont engendrer une perte financière très importante pour la municipalité.

Je résumerais la situation par une citation de Blaise Pascal, célèbre mathématicien et philosophe français du 17ème siècle

« Notre raison est toujours déçue par l'inconstance des apparences ».

Le Maire, Pierre Thomas

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Thomas', written over a white background.

Les Finances

Les résultats financiers 2020

Les résultats financiers de l'année 2020 sont corrects.

Les chiffres 2020 sont de bon augure. Les comptes globaux du budget communal comprenant l'investissement et le fonctionnement s'établissent positivement.

Budgets	Résultats 2020
Communal	+ 253 627 €
Assainissement	+ 10 927 €
Maison Médicale	+ 113 470 €
Boulangerie	+ 10 597 €
Centre Bourg	+ 377 724 €

Tous les budgets sont excédentaires

A noter le résultat en sur-équilibre de la maison médicale de 113.410€ lié à une renégociation de taux des prêts. Après

d'après discussions, de difficiles négociations avec l'Etat ; avec un courrier au Président de la République, nous avons pu obtenir pour la boulangerie et pour la maison médicale un nouveau taux de 0.15% pour les prêts de ces deux budgets. Ils étaient respectivement de 4.73% et de 4.93%. Cela a engendré des écritures comptables pour 2020 qui ne reflètent pas la réalité du résultat obtenu.

A noter aussi, le très gros excédent du budget Centre Bourg qui s'explique par un virement exceptionnel de 260.379€ provenant du budget municipal. Ce montant ajouté au total des subventions obtenues, et pas encore perçues, auprès de divers organismes (235.738€) permet la réalisation des travaux de rénovation du bar « le Saint Ouen » et la création d'une restauration rapide ainsi que des deux logements au premier étage.

Conseil municipal jeunes *Palet* *Espace jeunes* *Pilate* *Amicale Laïque* *Comité d'animation*

FORUM DES ASSOS

Tennis *Multisports*

Vendredi 3 sept

Badminton *Association d'Histoire*

Salle des fêtes

18h00 - 20h00

Anciens Combattants *Football* *Chorale* *Pétanque* *Médiathèque*

Le territoire et l'urbanisme

Revitalisation



En 2015, un projet de revitalisation permettant de redynamiser St Ouen des Alleux a été mis en place. Cette décision a permis à la municipalité d'obtenir d'importants montants de subventions pour les divers projets de développement ciblés par l'étude réalisée par la société « les ateliers du marais ».

Malgré cette belle volonté, notre commune rencontre actuellement des difficultés d'ordre humain conséquentes et qui vont avoir des conséquences financières très importantes pour la continuité de ces projets.

L' AUTO- ECOLE

En 2018, la municipalité permet l'installation de Mme Bourdois dans son projet de création d'une auto-école, dénommée « Auto-école des Alleux ».

Les subventions obtenues pour l'ensemble du bâtiment au 1 rue du Corbel sont d'un montant de 266.181€ soit 65 % du coût des travaux. Cette somme très importante permet des locations modiques pour la gérante de l'auto-école et pour le logement qu'elle occupe. Tout fonctionne à merveille, puis... patatras en 2020 !!!

Malgré la gratuité de 6 loyers pour cause de Covid 19 attribuée par le Conseil Municipal, Mme Bourdois, cesse son activité. **Loyers impayés** pour une somme d'environ **10.000€** en cumulant les loyers

de l'appartement et du local commercial. Les **dégradations** du local et du logement causées par un grand nombre d'animaux, pourtant non autorisé par le bail, sont d'un montant de réhabilitation de **12.264,49€** (peinture, tapisserie). Triste bilan final.

La volonté du Conseil Municipal a été sans faille et à l'unanimité, la décision de la continuité de ce service tant apprécié par la jeunesse Audonienne a été prise. Un nouveau projet, acté par une nouvelle enseignante va voir le jour tout début septembre. Mr Le Magouroux Nicolas, après plusieurs années d'expérience vient s'installer dans le local au 1 rue du Corbel.

Nous lui souhaitons la bienvenue et bonne route.

Opération argent de poche

La municipalité a relancé l'opération « argent de poche » sur le mois de juillet 2021. Des jeunes audonien(ne)s de 16 à 18 ans vont réaliser divers chantiers sur la commune durant les prochaines vacances. Pour les périodes à venir, vous pouvez venir chercher un dossier d'inscription en Mairie.

Rappel : Les jeunes interviennent par chantier à raison de 3h30 de travail (dont 30 minutes de pause) par jour. Chaque jeune peut effectuer au maximum 30 chantiers par an (limité à 20 jours sur les mois de juillet, août, septembre). La rémunération est fixée à 15€ par mission. L'encadrement de ces jeunes est assuré par le personnel ou les élus. Un contrat est passé entre le jeune et la commune.



Cantine à 1€

Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, des mesures nationales sont mises en œuvre pour garantir aux enfants issus de familles défavorisées de « bien manger ».



Il permet de bénéficier d'au moins un repas complet et équilibré par jour. Il favorise le bon déroulement des apprentissages en contribuant à la concentration des élèves et participe à l'apprentissage du vivre ensemble. Dans le cadre du dispositif «cantine à 1€», l'Etat instaure une aide financière pour les communes bénéficiaires, afin que les enfants dont les familles ont de faibles ressources et qui y résident puissent manger à la cantine pour 1€ maximum. Ce soutien financier aux collectivités est mis en place afin d'inciter à une tarification sociale de la restauration scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. La tarification sociale des cantines scolaires consiste à facturer les repas aux familles selon une grille tarifaire progressive tenant compte de leur niveau de ressource (QF).

Dans ce cadre, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'ouvrir le plus largement possible ce dispositif aux familles. Les tranches de tarification ainsi fixées pour l'année scolaire 2021-22 sont:

Tranche	QF	Tarif
1	0-979€	1€
2	980-1999€	4,20€
3	>1999€	4,30€

Cette grille tarifaire sera valide 1 an et renouvelable sous condition du maintien du dispositif d'aide par l'état. En effet, pour tout repas facturé aux parents 1€ ou

moins, la municipalité obtiendra une aide de 3€, laissant à sa charge 0,20€. Sans cette aide, l'impact du dispositif serait trop important pour la commune.

Nous estimons aujourd'hui que plus de 40% des enfants pourront bénéficier du tarif à 1€. Les familles concernées feront une économie de 460€ par enfant par an.

Par ailleurs, ces tranches pourront être révisées lors de son renouvellement pour être mieux adaptées aux conditions des familles.

A la rentrée prochaine, pour profiter du dispositif, nous vous demanderons de communiquer à la Mairie votre Quotient Familial (QF) que vous pouvez récupérer sur le site de la CAF (www.caf.fr). **Sans QF de référence de votre part, le tarif de la tranche 3 sera appliqué à votre facturation.**

Du changement à l'école

A la prochaine rentrée, au vu de la baisse d'effectif, une classe sera fermée. Les 6 classes seront organisées en multi-niveaux. Le choix des élèves affectés à une classe sera fait en fonction de la cohésion et de la mixité du groupe.

Parmi le corps enseignant, il y aura aussi du changement. **Mr Watrin, Mme Lanouiller et Mme André seront mutés sur d'autres postes.** Ils nous ont signifié leurs émotions après avoir passé plusieurs années dans notre école. Nous les remercions chaleureusement et leur souhaitons de belles réussites.

Nous accueillerons à la rentrée **un nouveau directeur, Mr Gallo.** Nous lui souhaitons la bienvenue.



Médiathèque

Après une année assez difficile, et la lever de certaines restrictions, nous avons proposé pour le **mois de juin** :

Une séance bébés lecteurs sur la pelouse de la médiathèque le vendredi 11 juin 2021 sur différents pôles : lecture kamishibai, le toucher, le son, etc... avec l'aide de Nolwenn (du RIPAM)



Et **Atelier vendredi 18 juin 2021 de 17h à 22h**
Avec la Participation de Fablabla

Séance **ROBOTS OZOBOTS** de 17h à 18h, les enfants dessinaient des lignes, et Ozobot est capable de suivre des lignes, de détecter des couleurs et peut se programmer en utilisant des codes visuels de couleurs et ensuite en puzzle.



Séance **3D pendentifs sur logiciel Tinkercad** de 18h à 19h

Ils ont créé pendentifs bagues bracelets en 3D grâce au logiciel Tinkercad en quelques minutes et récupéreront leur création ultérieurement par Fablabla



Imprimante 3D

Oculus Go : **escape game coopératif**

celui qui porte le casque, est piégé dans une salle virtuelle avec une **bombe** ...et ses collègues doivent l'aider pour désamorcer la bombe avec un compte-à-rebours



Oculus Quest 1 : **Jeu de rythme avec des sabres lasers**

Du sport en musique, Beat Saber est le jeu phare de la réalité virtuelle, il consiste à découper des cubes avec des **sabres laser en rythme**, est devenu le **jeu** le mieux noté de Steam en très peu de temps.



Oculus Quest : **simulateur de voiture volante**

Le but est de contrôler un vaisseau spatial dans le futur, Très impressionnant ...



Accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs de **Saint-Ouen-des-Alleux** offre un espace collectif de jeux, de découverte et de détente aux enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 12 ans. Il est proposé aux enfants habitants de St Ouen des Alleux et St Christophe de Vallains sur les mercredis et les périodes de vacances scolaires

Depuis le début de l'année 2020, au vu des demandes croissantes, nous avons obtenu un agrément pour accueillir jusqu'à 40 enfants quand les conditions sanitaires le permettent. L'équipe d'animation a été renouvelée avec l'arrivée d'Alexandre Boucher qui a intégré l'équipe au mois d'avril.

L'accueil de loisirs de St Ouen des Alleux sera ouvert cet été du 7 au 30 juillet.

Vous pourrez, comme d'habitude, également inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs communautaire de Rives du Couesnon sur le mois d'août du 2 au 27 août.

Direction : Françoise de Pontfarcy

stouen.alsh@fougeres-agglo.bzh

06 43 26 98 51

ACCUEILS de LOISIRS
FOUGÈRES
AGGLOMÉRATION

LA CLE DES LOISIRS
SAINT-OUEN-DES-ALLEUX

ETE 2021

L'île Déserte

Des espaces différenciés pour chaque tribu

Des projets d'animation par tranches d'âge : esprit d'équipe, entraide, écoute, créations collectives, connaissance de soi, partage

Des intervenants et des sorties sans supplément

Sortie à la ferme pédagogique
pour les 3-4 ans le 9 juillet
avec pique-nique

Journée Accrobranche et grand jeu
pour les 5-11 ans, le 13 juillet

Spectacle
Ulysse et le Cyclope
pour les
5-11 ans
Le 19 juillet

Journées sportives pour les 6-11 ans
avec : course d'orientation, tir à l'arc
et escalade
Les 27 et 30 juillet

Projet de restauration à emporter ou à consommer sur place et de rénovation du bar

La municipalité a acheté les murs du bar « le saint ouen » et son logement situé juste au-dessus en 2018. Depuis plusieurs années la maison mitoyenne était également à vendre et la municipalité s'est aussi portée acquéreuse.

Le projet global lié à l'étude de revitalisation*, consistait à réhabiliter et **mettre en conformité l'ERP*** (établissement recevant du public) du bar ainsi que son logement totalement insalubre ; ouvrir une restauration à emporter ou à consommer sur place avec son logement à l'étage. Après validation par le Conseil Municipal et le locataire, Mr Carrera, après l'obtention d'un montant de subventions de **235.738€**, les travaux commencent.

Le locataire Mr Hector Carrera a participé à l'avant-projet (élaboration des plans) et avait accepté les travaux en signant une augmentation des loyers ; ceux-ci passant de 304,90€ par mois à 400€ pour l'ensemble, logement et bar, après les travaux. L'amélioration des conditions de travail dans le bar et la rénovation du logement justifiant cette augmentation. Il s'était engagé à déménager en 2020. A cet effet, la municipalité avait loué une maison avec 3 chambres au 1 rue St Marc à compter du 1er janvier 2021.

D'autre part, après négociation, Mr Carrera s'était engagé à rejoindre temporairement, le temps des travaux du bar, le local remis à neuf de la restauration rapide. La municipalité avec la société Chouzenoux, maître-d'œuvre, ayant prévu l'aménagement d'un bar, d'une chambre froide, d'une pompe à bières permettant ainsi à Mr Carrera d'exercer son activité et de servir sa clientèle dans de très bonnes conditions.

Coup de théâtre, fin décembre 2020, Mr Carrera refuse de déménager prétextant réaliser un inventaire, puis il invoque un

manque de cartons, puis un manque de main d'œuvre, puis un escalier trop glissant au 1 rue St Marc refusant même la proposition d'une autre maison située rue du Corbel.

Après plusieurs tentatives de négociation avec la commission communale en charge des discussions, composée de trois adjoints et du Maire, Mr Carrera refuse toute possibilité d'accord, et nous précise que dorénavant, il faut s'adresser directement à son avocat.

Compte tenu, de l'imbrication des bâtiments, les uns dans les autres, il est impossible de poursuivre le projet dans sa globalité. Les travaux de création de la restauration se termineront fin juillet. Au vu de tous ces éléments, la municipalité a décidé de suspendre les travaux de mise aux normes du bar et de réhabilitation des 2 logements. La municipalité décide d'installer un gérant dans la restauration rapide avec une licence 4 et va procéder à la rupture du bail avec Mr Carrera.

Les enjeux financiers sont trop importants. Sans déménagement, les travaux ne pourront pas être réalisés dans les temps fixés et une grande partie des subventions va partir en fumée.

Une somme totale de 235.738€ de subventions est en jeu.

* Contrat de territoire : 121 328 €

* Département : 15.000€

* Fonds de développement des communes : 37.622€

* Fonds de compensation DGF : 1.788€

* Fonds d'intervention économique : 60.000€

A ces fonds perdus, il faut rajouter :

- 4 mois de location au 1 rue de St Marc dans l'attente du déménagement de Mr Carrera, payés en pure perte : **2.200€**

- un manque à gagner pour la location située au-dessus de la restauration rapide : nombre de mois de retard multiplié par **350 à 400€** par mois.

- la municipalité a d'autre part loué une structure de stockage temporaire, en compensation de la perte de surface d'une partie du local de stockage du bar, servant d'arrière cuisine. Cela a permis d'agrandir la partie cuisine de la restauration rapide en accord avec Mr Carrera. Coût : **1.700€** plus le transport. La municipalité a résilié ce contrat de location. Il était en place dans l'attente du déménagement de Mr Carrera.

La perte financière sera très importante pour Saint Ouen des Alleux. Il faudra très certainement s'interroger d'un impact financier sur les impôts fonciers pour les habitants de la commune alors que la municipalité n'a plus augmenté les impôts depuis 2012.

C'est donc une bataille judiciaire qui s'engage avec des conséquences financières très lourdes pour notre commune. Mais le Conseil Municipal est unanime dans sa décision et il n'y a malheureusement aucune autre solution, sinon la volonté de Mr Carrera, de tenir ses engagements.

* **l'étude de revitalisation** réalisée en 2015 a fait l'objet de nombreuses réunions publiques et d'informations sur les projets concernés.

* **la mise aux normes des ERP**, des établissements recevant du public, est obligatoire.

* **des banderoles** ont été apposées sur les murs communaux du bar « le saint ouen » mettant en cause **la dignité, la vérité et la justice** dans la gestion communale par les dirigeants de la municipalité. Après avis unanime du Conseil Municipal, Mr Le Maire a déposé plainte en diffamation contre Mr Carrera Hector, gérant de ce bar.

* **bail de Mr Carrera**. Ci-dessous le bail établi entre la municipalité et Mrs Carrera Hector et Lissandro. Chacun pourra remarquer l'accord sur les travaux en 1ère page, signée en février 2019 par Mr le

Maire, L. Carrera et H. Carrera. Et l'article 7 précisant certaines modalités. Suite au désaccord avec Mr Carrera, le Conseil Municipal à l'unanimité et dans l'intérêt communal a pris les décisions qui s'imposent.

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF

Le 12 février

> **Identification des parties :**

* La commune de SAINT OUEN DES ALLEUX, représentée par Monsieur Pierre THOMAS, Le Maire, « 2 rue du Général de Gaulle » 35140 SAINT OUEN DES ALLEUX (Ille et Vilaine), identifiée sous le numéro SIRET 21350304800018.

« Le Bailleur »

* Monsieur Hector CARRERA, Commerçant, demeurant « 23 rue du Général de Gaulle » 35140 SAINT OUEN DES ALLEUX (Ille et Vilaine).

Né à Buenos Aires le 4 août 1972.

« Le Locataire »

EXPOSE :

Le BAILLEUR expose ce qui suit :

Il est propriétaire des biens ou droits immobiliers suivants :

Désignation du Bien loué

Commune de SAINT OUEN DES ALLEUX (Ille et Vilaine)
23 rue du Général de Gaulle

Figurant au cadastre de ladite commune sous les indications suivantes :

Section	Numéro	Adresse	Contenance
D	129	23 rue du Général de Gaulle	04a50ca

Une maison en pierres couverte en ardoises, à usage d'habitation et de commerce, comprenant :

- Au RDC : une salle de café avec bar, une arrière salle de café, WC. La surface totale sera modifiée compte tenu des travaux d'amélioration qui seront réalisés en 2019 et 2020. Une terrasse, un local cuisine, un local de rangement et un local de stockage de bois seront aménagés à l'extérieur.

- Au 1^{er} étage : Accès au moyen d'un escalier, un couloir, une salle de bains, une grande chambre avec possibilité de la scinder en deux parties, un débarras, une cuisine, WC.

7*) Travaux

Il supportera la gêne résultant éventuellement pour lui de l'exécution de toutes les réparations, reconstructions, surélévations et travaux quelconques même de simple amélioration que le BAILLEUR estimerait nécessaire, utiles ou simplement convenables qu'il ferait exécuter pendant le cours du bail dans les locaux loués ou dans l'immeuble dont ils dépendent, et il ne pourra demander aucune indemnité ni diminution de loyer ni interruption de paiement du loyer. En cas de gros travaux nécessitant un déplacement des activités commerciales, le BAILLEUR s'engage à trouver un local proche équipé pour l'activité du Bar afin de ne pas gêner l'activité commerciale sans supplément financier pour le PRENEUR. Et en cas de force majeure, qui entraînerait l'impossibilité d'exploiter l'activité commerciale le BAILLEUR s'engage à dédommager le PRENEUR à hauteur : 3000€ mensuel.

Nuisances sonores

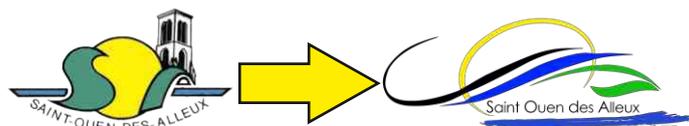


Suite à différentes plaintes de voisinage concernant les bruits engendrés par les tondeuses ou autres machines durant les périodes "dites" de repos, le Conseil Municipal a décidé d'étendre les restrictions de leurs utilisations, en vigueur actuellement dans les lotissements et le centre bourg, à toute la commune. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués les jours ouvrables que : de 8h30 à 19h00, les samedis que de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, Interdits les dimanches et jours fériés.

Un nouveau logo

La municipalité a décidé en début d'année de changer son logo. Un concours ouvert à tous a eu lieu et laissant une grande place

à l'imagination des artistes. 18 logos ont été reçus, tous de très grandes qualités et de diverses inspirations. Un jury hétéroclite respectant la parité a été constitué. Il est composé d'enfants, d'actifs, de seniors, d'élus et d'agents. Le jury avait la lourde tâche de choisir un logo dans lequel les audoniens de toutes générations puissent se retrouver.



Le gagnant du concours est Christophe Alloncius, habitant Saint ouen des Alleux, proposant des services de pré-presses et de photographie par le biais de son entreprise Tobal Studio. S'inspirant de l'ancien logo, il a voulu insuffler plus de dynamisme et de fluidité, tout en lui donnant un "coup de jeune". On y retrouve les mêmes couleurs mais aux nuances plus appuyées, des courbes plus douces se dirigeant vers la droite donnant cette sensation d'évolution, de mouvement. Le vert, presque en forme de feuille représente la nature, la campagne. Le jaune représente le soleil, la joie. Le tout repose sur un trait bleu au pinceau représentant le Couesnon.

Christophe Alloncius a gagné un chèque de 500€ remis lors du Conseil Municipal de Juin.



Saint Ouen sous la neige

L'hiver 2020-2021 nous a fait subir une période froide et un épisode neigeux et dont nous avons eu la chance de profiter. Nous avons sauté sur l'occasion pour nous amuser dans la neige, pour nous lancer un challenge de bonhommes de neige et un concours photo "Saint Ouen sous la neige". Voici la photo qui a remporté le plus de "j'aime" sur la page facebook de la commune. Une photo de M. Le Magouroux.



Toutes les photos de bonhommes de neige ou de décors enneigés sont accessibles sur la page Facebook de la commune.

Merci beaucoup pour ce beau moment de partage.



Le parc de loisirs

Après les aléas climatiques et la période d'arrêt liée à la crise sanitaire, notre parc de loisirs a enfin ouvert ses portes et rencontre un franc succès. Au-delà des quelques finitions qui subsistent et surtout un gros travail d'amélioration de la surface du terrain de tennis.

Ce bel ensemble attire un public de tous âges confondus, car il répond à de nombreuses demandes.



La tête en bas, les mains en haut, les glissades, les cheveux en l'air, l'envolée sur la tyrolienne toutes ces attractions permettent de captiver un peu de plaisir et de bonheur en cette période de morosité ambiante et c'est un bonheur pour tous.

Il ne sera pas toléré d'actes de vandalisme, de racisme ou tout autre désordre quelconque, comme cela nous a été rapporté en Mairie. La municipalité prendra les mesures adéquates envers les personnes qui s'inscriraient dans ce schéma.

Afin de préserver l'ambiance de ce parc, il est nécessaire d'y instituer un peu de rigueur dans l'utilisation des jeux. Mais aussi un peu de respect les uns envers les autres. Ce lieu est un endroit de rencontre, amical et joyeux, permettant des échanges cordiaux entre tous.

Afin d'apporter un peu d'attractivité annuelle, la municipalité fera évoluer ce parc avec de nouveaux jeux et de nouvelles attractions. Ce parc doit vivre et permettre à chacun d'y trouver son bonheur.

Profitez tous bien !

2021



TU AS ENTRE
10 ET 17 ANS ?

- Envie de t'impliquer dans la vie municipale ?
- De débattre et échanger ?
- De dialoguer avec les élus ?
- D'élaborer et suivre des projets pour la commune ?

LE CONSEIL
MUNICIPAL
DES JEUNES

DEVIENS
CONSEILLER

SOIS ACTEUR DANS TA
COMMUNE

Commune
Participation
Ecoute Jeune
Allieux
Entendu
Dynamique
Saint-Ouen
Représenter
Investissement

REJOINS LE CMJ
DE
ST-OUEN-DES-ALLEUX

RENSEIGNE-TOI AUPRÈS DE LA MAIRIE
www.saintouendesalleux.fr

L'éco-pâturage

En février 2021, pour l'entretien des espaces verts situés aux lagunes, la municipalité opte pour un projet d'éco-pâturage. Et le 10 mars, 9 brebis, de race « landes de Bretagne », locale et rustique, réputée pour son adaptation au pâturage des espaces naturels sont introduites par la société « Moutons de l'ouest », propriétaires des moutons. C'est à l'initiative de **Damien Geslin**, conseiller municipal délégué en charge de l'environnement qu'a été retenue cette idée d'occuper les 20.000 m² de surface des lagunes. Ces surfaces étant difficilement accessibles aux engins.



Mais l'affaire ne s'arrête pas là. A la surprise générale, **le troupeau s'est agrandi** beaucoup plus tôt que prévu, puisque Damien se retrouve tout à fait logiquement le parrain de nombreux petits agneaux qui font le bonheur de tous les promeneurs.

La page d'Histoire

Il y a 102 ans était célébrée à SAINT-OUEN-DES-ALLEUX la Fête de la Victoire et de la Paix

Le dimanche 10 août 1919, sous la présidence de Louis BOUQUET-NADAUD, Sous-Préfet de FOUGERES, a eu lieu, à SAINT-OUEN, la Fête de la Victoire et de la Paix.

Le matin, après l'office religieux dit pour les braves Audoniens "Morts pour la France", le livre d'or de la commune a été distribué aux nombreux souscripteurs.

L'après-midi, le bourg était magnifiquement orné.

Des drapeaux flottaient à toutes les fenêtres.

Un arc de triomphe barrait la rue principale.

Des guirlandes de feuillage et de papier se balançaient au vent.

Un temps magnifique mettait en valeur toutes ces décorations.

A 14 heures précises, arriva le piquet d'honneur composé de 20 soldats commandés par un adjudant. La **musique de l'Harmonie Fougeraise** était là également.

Alors commença la cérémonie émouvante de l'**inauguration des plaques**.

A chaque plaque, la musique jouait **la Marseillaise** et les soldats portèrent l'arme.

La foule immense et recueillie assista émue à cette importante cérémonie.

Puis, "**l'Appel des Morts**" fut fait devant la mairie par le Maire, qui prononça une **allocution** émue.

Le **cortège**, drapeau de la Victoire en tête, se rendit à l'école des filles

puis devant l'église où le Sous-Préfet prononça un **discours** vibrant de patriotisme.

Pour tous les poilus ayant fait la Grande Guerre, le Sous-Préfet eut un mot aimable.

De plus, un **vin d'honneur** fut offert sur la place du bourg

où un **chêne** fut planté sur la place pour commémorer cette belle journée.

Ensuite, commencèrent les **jeux** de toutes sortes dans la bourgade : l'animation fut grande jusqu'à la fin de l'après-midi !

Enfin, le soir, une magnifique **retraite** parcourut les rues illuminées.

Un **feu d'artifice** fut tiré dans le jardin de l'école des garçons et,

à minuit, la musique quitta SAINT-OUEN-DES-ALLEUX, sous les acclamations des habitants.

Une journée inoubliable qui restera forcément dans le souvenir de ceux qui y ont assisté mais aussi une journée de reconnaissance envers les Braves qui nous ont valu la victoire.

(Extrait du témoignage écrit et signé par Louis BOUQUET-NADAUD, Sous-Préfet de FOUGERES)



Remerciements particuliers à Marie-Jo COCHET, pour le relevé manuscrit des délibérations du Conseil aux Archives municipales ainsi qu'à Ernest COCHET pour la transcription sur ordinateur.
(Société d'Histoire de Saint-Ouen-des-Alleux et Association des Anciens Combattants)

Il y a 100 ans était édifié le monument aux morts

Comme toutes les communes de France, SAINT-OUEN-DES-ALLEUX paya au prix fort le bilan humain dramatique de la Première Guerre Mondiale : une cinquantaine de natifs ou de résidents de la commune perdirent la vie au cours de ce long conflit tandis que plusieurs autres revinrent blessés et traumatisés. A l'instar des autres communes du pays, au cours des années 1920, il fut décidé la construction d'un monument commémoratif. Les événements narrés ci-dessous sont extraits des délibérations du Conseil Municipal de la commune en cette année 1921...

une décision historique est prise en Conseil Municipal

L'an 1921 le 06 février, à neuf heures du matin, le Conseil Municipal de SAINT-OUEN-DES-ALLEUX, se réunit à la mairie sous la Présidence de M. DELAMARCHE Maire et en présence des conseillers municipaux suivants : Messieurs TIZON, LEGUERINEL, LECOQ, GALLE, GENDRON, CHASLE, et GAILLARD.

Le Maire ouvrit la séance et invita ensuite le conseil à décider qu'il serait érigé sur la place de l'église un monument aux morts de la Grande Guerre, à approuver ensuite son plan et décider de son emplacement, enfin à voter la ressource nécessaire pour son édification.

la mise en route de la construction du monument

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuva le projet qui lui fut soumis et invita le Maire à passer le marché, de gré à gré, avec les fournisseurs suivants :

- M. PETIT, entrepreneur granitier, de SAINT-MARC-LE-BLANC pour l'entourage et le socle en granit posé pour le prix de 5 000 francs
- M. LEMOINE, de SAINT-BRICE-EN-COGLES, pour la grille avec porte peinte et posée, pour le prix de 1 000 francs
- M. JACOMET, fondeur à VILLEDIEU (VAUCLUSE), pour la fourniture du poilu et de la croix de guerre en bronze, pour 3725 francs. Celui-ci se réserve une somme de 175 francs pour les frais de transport et l'achat de matériaux sera à la charge de la commune.

Soit une dépense totale de 10 000 francs.

une importante récolte de fonds est entreprise

La souscription communale lancée auprès des habitants de la commune remporta un vif succès : la somme de 4000 francs fut ainsi recueillie !

Au budget de 1920 qui avait déjà prévu 1 000 francs, le Conseil Municipal décida d'inscrire, pour l'année 1921, l'ajout de 3 000 francs, ce qui porta la participation financière municipale au même niveau que celle des contributeurs audoniens.

Pour les 2000 francs manquants, une demande de subvention fut adressée à l'Etat.

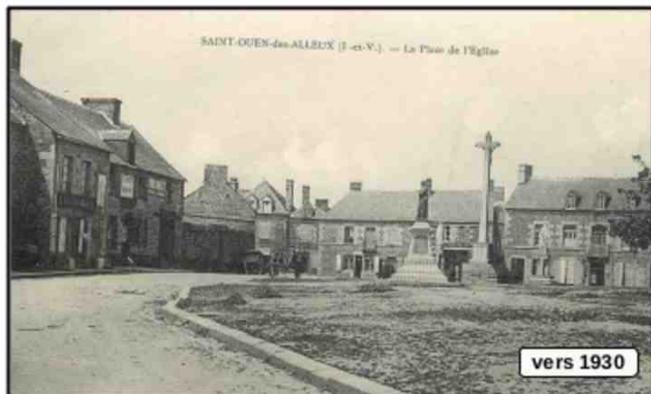


le jour de l'inauguration est arrivé

Le dimanche 7 août 1921, la commune inaugura le monument que la piété des habitants avait permis d'élever en l'honneur des soldats morts de SAINT-OUEN-DES-ALLEUX.

Ce monument se composait d'un piédestal en granit, supportant un Poilu en faction. Il était entouré d'une grille. Aux angles étaient disposés 4 obus de 280, scellés dans le ciment. L'ensemble, bien proportionné, était d'un effet très artistique.

En plus des participations déjà citées de Messieurs PETIT (socle en granit), JACOMET (statue) et LEMOINE (grille), on peut souligner celle de Monsieur LECAMUS, habitant de la commune, pour la maçonnerie et le ciment.



un bourg magnifiquement pavoisé

Des arcs de triomphe furent dressés sur toutes les routes. Toutes les fenêtres furent ornées de drapeaux, de guirlandes. Des mâts plantés autour de la place et sur les routes supportaient des oriflammes tricolores.

Les monuments publics (Mairie, Ecole, Poste) furent eux-aussi décorés.

Mais, ce jour-là, c'est le monument aux morts qui fut l'objet de soins tout particuliers: Tout autour de lui, 11 mâts furent érigés qui supportaient de longues oriflammes tricolores. Des guirlandes de mousse et des barres garnies de feuillage piquées de roses reliaient ces mâts. La grille et le ciment disparaissaient sous la couronne et les fleurs !

un événement patriotique et aussi religieux

Un temps splendide favorisa cette journée. Le matin du 7 août, après avoir dit la grand'messe en l'honneur de héros morts, l'abbé DEMÉ, Recteur de la Paroisse, vint bénir le monument.

Dans une allocution émue, il rappela combien ceux qui avaient donné leur vie pour la France avaient droit à notre reconnaissance. Il insista sur le fait que le monument s'élevait sur un coin de l'ancien cimetière, " terre mille fois bénie", ajouta-t-il.

tout le gratin des autorités départementales

L'après-midi se déroulèrent les cérémonies officielles.

A 14 heures, il y eut la réception de la musique de l'avant-garde laïque de FOUGERES et des autorités politiques et administratives.

La liste était longue des personnalités qui se rendirent ce jour-là dans notre commune: M. JODA inspecteur d'Académie, M. FERRON Conseiller Général, M. MOREL Conseiller d'arrondissement de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, M. BODIN inspecteur primaire,

la commune est remerciée pour son sacrifice

Entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, M. DELAMARCHE, reçut des mains du Conseil Général, un drapeau que le département d'ILLE-ET-VILAINE offrit à la commune, en guise de remerciement pour son attachement à la République.

En le recevant, le Maire remercia d'abord tous les amis, connus et inconnus, grâce à qui un tel honneur est rendu à la commune de SAINT-OUEN-DES-ALLEUX.

le discours républicain du maire de la commune

Ensuite, il annonça son espérance de voir que l'œuvre commencée par les aînés puisse être continuée par les enfants, exprima la certitude que sa chère commune continuerait à être à la tête des projets du canton et prononça la phrases suivante :

« *Nous savons tous, que c'est la République qui a relevé la France abattue après 1871 et l'a replacée à la tête du monde civilisé* ».

Il termina son discours en rappelant que la population paysanne connaissait le prix du temps et ne désirait pas de bouleversement, tout en l'assurant aussi des progrès à venir, dans le strict respect de l'ordre et la liberté :

« *En lui garantissant ces deux grands biens, voilà pourquoi la commune de SAINT-OUEN-DES-ALLEUX est si profondément attachée à la République !* »

le cortège s'élançe vers l'école

Le Maire donna ensuite le drapeau à Emile GENDRON, conseiller municipal, ancien poilu, décoré de la Croix de Guerre : celui-ci prit la tête du cortège accompagné par la fanfare.

Le cortège se dirigea vers l'école des filles où eut lieu la distribution de livres aux élèves des écoles publiques. Dans la cour magnifiquement pavoisée fut dressée une estrade sur laquelle prirent place les autorités.

Après l'exécution d'un chant par une fille et un garçon de la commune, le Maire invita, dans une courte allocution, les élèves à d'abord profiter de leurs vacances mais aussi à lire les beaux ouvrages qui allaient leur être remis et à continuer ensuite à bien travailler en classe.

hommage rendu à l'école de la République

L'Inspecteur d'Académie prit ensuite la parole et, dans un discours très applaudi, il montra aux enfants qu'il ne suffisait pas en classe de s'instruire mais qu'il fallait aussi prendre de bonnes habitudes, "*acquérir des qualités d'ordre, de bonté, qui constituent l'éducation, chose aussi importante sinon plus que l'instruction*".

Il leur dit encore combien la tâche de leurs maitresses et de leurs maitres était dure et leur demanda de bien écouter leurs leçons...

La médaille de bronze, fut attribuée, à cette occasion, à Mme AMICE, directrice de l'école et à M.HAMON, secrétaire de mairie, : distinction rare, puisqu'ils furent les seuls à l'obtenir, cette année-là, dans l'arrondissement de FOUGERES.

éclats de joie chez les écoliers

Les applaudissements éclatèrent ensuite, la musique joua et la distribution des prix commença. Quelle joie dans tous les yeux ! Avec quel plaisir chaque enfant reçut son prix, sa couronne et son drapeau ! Comme ils étaient heureux les chers petits !

Les "Grands" furent récompensés de leur travail de l'année quand certains d'entre-eux reçurent leurs prix d'excellence, leurs prix d'honneur ou leurs diplômes de certificat.

Tous ceux qui obtinrent leur livre de vacances le portèrent fièrement sur leur poitrine.

Cette cérémonie fut clôturée par le chant de l'hymne de *la Marseillaise*.



Photo des Conscrits de la Classe 1917

Réunis autour du maire,
Léon DELAMARCHE,
de jeunes Audoniens
de 20 ans (nés en 1897) :
ils participeront aux
derniers mois de la guerre.

l'inauguration officielle peut alors commencer

Le cortège se forma à nouveau et, musique à nouveau en tête, il se rendit sur la place du bourg, qui était noire de monde.

La foule était si dense ce jour-là que les membres du Conseil et les personnalités eurent grand peine à se frayer un passage jusqu'au monument.

Massés au fond, les enfants exécutèrent, sous la direction de leurs maitres et maîtresses, une superbe Cantate : *Gloire aux Morts*.

Puis, devant la foule émue, eut lieu l'appel des braves *Morts pour la France*, dont les noms sont gravés sur le granit.

Ensuite le Maire, le Conseiller Général et Conseiller d'Arrondissement prirent la parole ainsi que M. JANVIER, habitant de la commune, qui représentait les *Poilus* de la commune.

le vibrant hommage rendu aux morts de la commune

Tous exaltèrent l'héroïque sacrifice des 51 soldats audoniens et invitèrent la foule à se souvenir.

Tous dirent combien leur mort serait, à jamais, pour tous, un exemple toujours vivant et, pour leurs descendants, un immortel honneur. L'un d'entre-eux déclara :

"Leurs corps peuvent être là-bas dans la plaine, dans un lieu inconnu, mais ce monument impérissable rappellera aux générations futures qu'ils ont donné leur vie pour que les leurs soient heureuses."

Il fut ensuite procédé à la remise des décorations posthumes parmi lesquelles la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à la mémoire du sous-lieutenant Pierre DELAMARCHE, du 124^{ème} Régiment d'Infanterie, "*mort au Champ d'Honneur*" le 15 juillet 1918, fils du maire.

que la fête populaire commence !

Après cette cérémonie officielle aux accents graves et dignes, commencèrent alors les festivités...

Une forte animation régnait dans tous les coins du bourg et retenait chaque pas du promeneur. Jamais, disait-on, de mémoire d'homme, une aussi grande foule n'avait été vue à SAINT-OUEN-DES-ALLEUX !

Partout c'était fanfare, valse et cavalcades, danses traditionnelles bretonnes de l'avant-deux, chants de la Madelon, chants du laboureur et des bohémiens, le tout parfois en costumes de l'ancien temps !

Des " Bravos " et des grands cris tombaient au passage de tous ces chars de la Paix fleuris et pittoresques qui remportèrent un franc succès.

un banquet républicain est organisé le soir

La convivialité la plus grande ne cessa de régner pendant le repas, très bien servi, qui fut organisé à partir de 19 heures à l'école des filles et qui réunit plus d'une centaine de personnes.

Au moment du champagne, le Maire remercia, une fois encore, les autorités qui ...restèrent pour assister à la fête. Il saisit l'occasion pour féliciter aussi les bons ouvriers qui avaient mis tous leurs talents à l'érection du monument.

Les personnalités officielles prirent à leur tour la parole et, une fois n'est pas coutume, le banquet se termina par *la Marseillaise*, chantée debout par tous les assistants.

et la fête se prolonge jusque tard dans la nuit

Un feu d'artifice très réussi, tiré dans une prairie voisine, près du Pont-sec, marqua la fin du banquet. Ce fut le moment choisi par le groupe de musique de l'Avant-garde pour quitter la commune aux cris de : "Vive SAINT- OUEN !"

Pendant une grande partie de la nuit, l'animation continua dans le bourg où les maisons illuminées éclairaient la place.

Un bal très animé dura même jusqu'à deux heures du matin, dans une des salles de l'école des garçons.

On ne dort guère à Saint-Ouen cette nuit du 7 au 8 août 1921 !

*Remerciements particuliers à Marie-Jo COCHET, pour le relevé manuscrit des délibérations du Conseil aux Archives municipales ainsi qu'à Ernest COCHET pour la transcription sur ordinateur.
(Société d'Histoire de Saint-Ouen-des-Alleux)*

La vie audonienne

L'EFT, une découverte vers soi



Il y a quelques temps de cela, **Marina FEUVRIER** décide de changer de vie et de **pratiquer l'EFT** non plus seulement pour elle-même mais pour se rendre utile aux autres. Cela devient une évidence pour elle.

En effet depuis toute petite, son hypersensibilité, sa manière de ressentir les événements, son sens de l'observation l'ont conduite naturellement à l'âge adulte à explorer cette pratique.

Mais en quoi consiste cette méthode : l'EFT sert à libérer les émotions négatives, provenant des blessures de la vie, par tapotement sur des points méridiens, répertoriés par la médecine chinoise. Cette technique découle de l'acupuncture, elle a été élaborée par Gary Craig dans les années 1990. Elle est utilisée pour inviter à l'harmonisation énergétique.

Marina pratique en deux temps,

- une première séance d'observation et d'écoute d'une heure et demi, pour ensemble se découvrir et comprendre la problématique et
- un second temps : des séances pour accompagner la personne à libérer sa parole et l'aider à agir sur ses blocages afin de mieux comprendre et gérer ses émotions.

Marina propose également en partenariat avec l'association ONCORESSOURCE, entreprise solidaire et sociale, d'accompagner les personnes atteintes du cancer, et leur entourage, par des soins REIKI USUI (approche d'origine japonaise consistant à éveiller en chacun de nous un processus dynamique et positif). Le but étant d'apporter un mieux-être et un apaisement face à la maladie. Marina a obtenu le 2nd degré de cette formation.

Marina vous accueille, sur rendez-vous, **du lundi au Vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h dans son local au 17 Sous le Bois à ST OUEN.**

En juillet, Marina parfera son parcours professionnel en ajoutant l'hypnose

Ericksonienne thérapeutique afin de pouvoir laisser le choix entre les deux techniques à ses clients, techniques qu'elle affectionne tout particulièrement.

Nous souhaitons la bienvenue à Marina et qu'elle réussisse dans son entreprise.

Contact : Marina FEUVRIER 17 Sous le Bois 35 140 ST OUEN DES ALLEUX

Tél : 06 22 00 95 61

Mail : marinafeuvrier8@gmail.com

Tarif : 60 euros la séance.

La Ferme des Deux Chênes

Depuis de nombreux mois, **Youenn et Cyrille**, deux jeunes trentenaires en reconversion professionnelle, ont décidé de se lancer dans l'aventure maraîchère. En septembre 2020, ils créent donc leur société et démarrent les travaux d'installation de serres et la mise en place de leur outil de travail. C'est ainsi qu'aujourd'hui, La Ferme des Deux chênes produit des légumes sur la commune de Saint Ouen des Alleux ! Après de nombreuses expériences agricoles durant leurs années de formations, ils décident de se tourner vers l'agroécologie, technique de production combinant les connaissances agricoles, agronomiques et écologiques. La biodiversité fait partie des éléments importants de ce système. C'est pourquoi, en plus des nombreux légumes cultivés, plusieurs centaines d'arbres ont été plantés récemment. Certains formeront des haies bocagères, et d'autres produiront dans quelques années différentes variétés de fruits (pommes, poires, pêches, cerises...). La ferme accueille également plusieurs dizaines de poules pondeuses afin d'apporter un complément à la biodiversité présente, et une diversité des produits proposés.



Pour débiter, les légumes certifiés Agriculture Biologique (AB) seront proposés aux membres de l'association AMAPortée (cf. article dédié), et sont déjà régulièrement disponibles à la Biocoop du Cormier. A ce jour, la ferme n'accueille pas de public, mais par la suite, les deux maraîchers souhaiteraient proposer leurs légumes à la vente aux particuliers, mais cela reste à définir. Pour plus d'actualités, vous pouvez suivre leur page Facebook (www.facebook.com/lafermedesdeuxchenes) ou les contacter par mail : lafermedesdeuxchenes@gmail.com



Une AMAP à Saint Ouen !

Çà y est, Youenn et Cyrille, les deux maraîchers, se sont installés à St Ouen : c'est La ferme des deux Chênes, située sur la route allant à Maen Roch. Les premiers légumes ont commencé à sortir de terre, et avec eux, plein de projets pour pouvoir les vendre. C'est ainsi qu'une AMAP a pu voir le jour grâce à la motivation d'une dizaine de bénévoles.

Mais qu'est ce qu'une AMAP? C'est une Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

Quésako???? En fait, une AMAP a comme principe de créer du lien entre paysans et consommateurs. Ces derniers s'engagent à acheter la production sur une période de 6 mois à un prix équitable et en payant par avance. C'est ainsi qu'un Amapien vient chercher toutes les semaines, à un jour défini par l'AMAP, les paniers et les produits qu'il a commandés en amont. Cette commande est faite en début de saison, et sera valable sur toute la durée de l'engagement, à savoir six mois.

Une AMAP s'inscrit naturellement dans le respect de l'humain en lui apportant une alimentation saine et de qualité. Elle s'inscrit également dans le respect de la nature puisque la production est basée sur les saisons, cultivée dans le respect de la terre ou issue d'un

élevage respectueux de l'environnement et du bien être animal. Ainsi, à Saint Ouen, Youenn et Cyrille utilisent des techniques d'agro-écologie pour faire pousser leurs beaux légumes, certifiés bio. Enfin, une AMAP permet de rémunérer le paysan à hauteur de son travail, et aide également à limiter le gaspillage car toute la production est valorisée. Et comme il n'y a pas d'intermédiaire, les prix sont aussi attractifs pour le consommateur.

Une AMAP est aussi le lieu d'une grande convivialité car elle favorise les échanges entre les Amapiens ainsi que les échanges avec les producteurs. Ainsi, on peut créer des ateliers cuisine pour apprendre à cuisiner tous les légumes de saison, des pique-niques sur la ferme, des travaux d'entraide aux producteurs... Bref, à nous d'inventer comment faire vivre cette AMAP en échangeant sur les attentes des uns et des autres !

Donc, une AMAP à Saint Ouen, cela ne peut être que positif ! Et comme il fallait aussi donner un nom à cette AMAP, nous avons décidé de l'appeler **AMAPortée**, car être consom'acteur, c'est à la portée de nous tous !

Mais, qu'est ce qu'on va trouver dans cette AMAP ? Des légumes ? Oui, bien sûr, et encore ? Des œufs de Saint Sauveur des Landes, du pain de Romazy, des produits laitiers de vache du Tiercent et de brebis de Mézières sur Couesnon, ainsi que du jus de pomme de Saint Ouen.

Tous ces produits sont issus d'une production locale et d'un savoir faire artisanal. C'est une autre façon de consommer, car vous n'y trouverez pas de marques, ni de produits de grossistes, uniquement les produits bruts, pour encore plus de créativité dans nos cuisines ! Également, ce n'est pas une épicerie : on ne peut pas faire ses courses et panacher comme dans un magasin, car le tout fonctionne avec un système d'abonnement, dont la composition est définie à l'avance pour aider le producteur.

AMAPortée est donc ouverte à tous ceux qui le veulent, dès maintenant ! Une première période d'abonnement débute pour les mois de Juillet-Aout-Septembre. Puis la saison Automne Hiver aura lieu d'Octobre à Mars.

Pour vous inscrire dès maintenant, ou avoir plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par mail à amaportee@mailo.com ou nous appeler au 07 82 14 71 38 (après 18h30).



Nous vous attendons nombreux !

Le collège coopératif d'**AMAPortée**

A.S Déco ouvre son showroom

Leurs visages vous sont peut-être familiers, et pour cause, Stéphanie et Anthony, originaires du secteur de Vitré, se sont installés dans notre commune il y a maintenant 10 ans.



Anthony DUHAULT a toujours aimé la peinture et après avoir obtenu son CAP peintre puis son Brevet Professionnel peinture- revêtement de sols, il a commencé à travailler en tant qu'apprenti en 1999.

Stéphanie DUHAULT, a quant à elle, fait ses premiers pas dans la petite enfance. Puis quelques années plus tard, elle s'est prise de passion pour la décoration d'intérieur. Décoratrice autodidacte, après s'être formée au métier de la décoration d'intérieur, elle a pu se lancer dans sa passion et avec son mari Anthony, **ils décident de créer leur entreprise familiale AS DECO en 2014.**

Leur objectif ? Vous aider à concrétiser tous vos projets de relooking d'intérieur, d'aménagement et de décoration de manière personnalisée...

Quoi de mieux qu'un duo composé d'une décoratrice d'intérieur et d'un peintre, deux professions complémentaires, pour vous conseiller et vous accompagner au mieux dans votre projet. Spécialisé dans la peinture, Anthony propose d'autres disciplines : pose de papiers peints, revêtements de sols, peinture extérieure (ravalement). Stéphanie, elle, se charge des visites conseils à domicile, de vos plans en 3D, planches d'ambiance etc...

Suite à leur succès, AS Déco a embauché son premier salarié en 2015. Aujourd'hui, l'entreprise est composée de 4 peintres et d'une décoratrice d'intérieur et réalise des projets sur le secteur de

Fougères, Rennes et Vitré mais bien évidemment, votre entreprise de décoration intervient beaucoup sur notre commune.

C'est désormais un nouveau projet qui se concrétise pour AS DECO avec l'ouverture de leur showroom (salle exposition). Ce lieu qui a ouvert ses portes le mardi 30 mars se situe au 13 rue du porche. Venez sur place parler de votre projet, vous équiper localement en petit outillage, matériaux ou simplement jeter un œil aux dernières tendances grâce à des box déco meublées et décorées.

Petite nouveauté : vous avez un coup de cœur sur place pour un luminaire, un meuble ou un coussin ? Repartez avec ! AS DECO vous propose en effet désormais des meubles et objets déco à la vente.



Horaires du showroom :

Lundi sur RDV

Mardi : 9h – 12h / 14h30-18h

Mercredi : 9h – 12h / 14h30-18h

Jeudi : 9h – 12h A-midi sur RDV

Vendredi : 9h – 12h / 14h30-18h

Samedi Matin sur RDV

Si vous souhaitez avoir plus d'informations, le duo vous invite à consulter leur site internet :

<https://as-decoration.com/> mais aussi leur page Facebook et Instagram.

Pour les contacter, vous pouvez les joindre par mail : a.sdeco@outlook.fr

Ou par téléphone :

Pour parler déco avec Stéphanie:

06 19 04 25 18

Pour parler technique avec Anthony:

06 24 36 26 45

Les Classes 2 arrivent !!

Ces deux dernières années ont bouleversé notre tradition des classes à Saint Ouen des Alleux. Maintenant que les masques tombent, **repreons donc nos bonnes habitudes !**

Nous avons commencé à réfléchir à l'organisation des Classes 2 et nous proposons donc à **tous ceux qui auront 20 ans en 2022 de venir nous donner un coup de main.**

Une réunion sera prochainement organisée pour relancer cet événement, n'hésitez pas à nous contacter...



Enora Adam : 07.81.68.89.92
Maëva Perrier : 06.36.13.83.42
 mail : classe2soda@gmail.com

**Les Classes 0 et 1 ont été confinés!!
 Voyons ensemble comment rattraper le coup**

**Rendez-vous le 16 octobre au restaurant le
 Bon Accueil !**

Contactez vite la Mairie.

1^{er} Prix pour les CM2

La classe des CM2 de notre école a remporté le 1er prix du concours départemental organisé par la Ligue contre le cancer. Chaque année, la Ligue contre le cancer propose aux écoles d'Ille-et-Vilaine de participer à un concours qui récompense la meilleure oeuvre artistique. Pour cette édition, quinze écoles ont participé au concours d'affiches contre le tabac (notamment pour dire NON à la première cigarette).

La classe de CM2 a fait une proposition autour des anneaux olympiques, avec des messages forts portés par chacun des anneaux visant à inciter à arrêter la cigarette.

Ils ont été récompensés par des bénévoles de la ligue qui leur ont remis un chèque de 200€
Un grand bravo à eux et à leur enseignante Jill Lanouiller !



Une pizzeria IN BOX



Comme vous avez pu le constater, **un distributeur de pizzas a été installé** le 20 avril 2021 sur le parking du nouveau garage de Saint Ouen des Alleux (rue le Lorier).

Monsieur HERVE Franck, le propriétaire, dirige une pizzeria à Saint Aubin d'Aubigné. Ainsi il prépare les pizzas le matin et les livre en fin de matinée. Pour le moment deux distributeurs sont installés en Ille-et-Vilaine, l'un dans notre commune et le second à Gosné. **Mr HERVE a pour objectif de se développer autour de Rennes.**

Le distributeur fonctionne 24h/24 et 7j/7. Deux possibilités pour commander : vous pouvez télécharger l'application « Smart Pizza » et passer votre commande ou bien le faire directement au distributeur. Peut-être les avez-vous déjà goûtées.....

Une nouvelle offre sur notre territoire à découvrir en solo, entre amis ou en famille...

Les associations

<http://www.saintouendesalleux.fr/wp/associations/>

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 03 Septembre, à partir de 18h, les associations de notre commune se réuniront à la salle des fêtes, pour accueillir petits et grands.

Elles vous attendent nombreuses et nombreux pour venir vous inscrire ou réinscrire dans la discipline qui vous convient ou vous plaît le mieux.

Cette rentrée 2021/2022 est très attendue par le tissu associatif audonien, compte tenu du contexte que nous venons tous de subir.

Elle aura le goût particulier des retrouvailles et de l'espoir renaissant.

Alors rendez-vous Vendredi 03 Septembre à 18h à la salle des fêtes du village.

Le Club de 3ème Jeunesse

Depuis le dernier bulletin municipal de janvier 2021, le club 3ème jeunesse ST OUEN DES ALLEUX ST CHRISTOPHE DE VALAINS n'a pu reprendre ses activités en raison du covid, et le bureau actuellement ne peut prévoir de nouvelles activités pour septembre 2021.

Nous vous avons fait part en janvier dernier des 100 ans d'Anna BURGOT, et des 90 ans de Mesdames COUTARD Hyacinthe, de MARIAU LT Jeannine et de Monsieur DOUABIN Marcel.

Nous avons aussi remis un petit colis aux 80 ans, à savoir.

Madame BATAIS Hélène, Madame DUBOIS Renée, Madame JANVIER Amélie, Mme RUFFAULT Elisabeth.

Associations communales 2021

ASSOCIATION	PRESIDENT	CONTACT
Amicale Laïque <i>Culturelles loisirs en lien avec école</i>	Mme Marina FEUVRIER/ Mme COUPEY Virginie Référente	06.29.55.76.62 amicale.lacledeschamps@gmail.com
US St Marc/St Ouen foot <i>Football</i>	Mr Nicolas DEBIEU Mr Ludovic FERTIN	06.32.56.19.60 Nicolas debieu.nicolas@orange.fr 06.76.89.41.31 Ludovic fertin.ludo@orange.fr
Tennis Club Audonien <i>Tennis</i>	Mme Anne LEULIETTE	02.99.39.78.03 auleuliette@orange.fr
Association des chasseurs <i>Chasse</i>	Mr ROBINARD Kévin	02.99.39.48.07
Club 3ème Jeunesse <i>Culturelles et loisirs pour seniors</i>	Mme Jocelyne DERENNES	02 99 39 33 77 michel.derennes@orange.fr
Association Amicale Pompiers <i>Culturelles et loisirs en lien avec pompiers</i>	Mr Maxime LEMOINE	06.03.55.70.55
Association des Palets <i>Palet Breton</i>	Mr BESNARD Guy	06.22.09.83.95
Le volant Audonien <i>Badminton</i>	Mr Mickaël ADAM	06.89.90.43.80 mickaeladam@gmail.com
Fleurir St Ouen	Mme DELAMARCHE Jeannine	02.99.39.38.61
MUSIC'ALLEUX <i>Choroale/chanson/Musique</i>	Mme THÉHOT-GILLOUARD Florence	02.99.39.49.18 florence.trehot@wanadoo.fr opusdesaintouen@gmail.com
Comité d'animation <i>Organisation d'évènements sportifs, culturels et loisirs</i>	Mr TURBEL Eric	02 99 39 38 82 / 06 62 45 38 82 eric.turbel32@orange.fr
Association d'histoire <i>Histoire</i>	Mr GILLOUARD Emmanuel	02.99.39.49.18 emmanuel.gillouard@orange.fr
La Gaule Audonienne <i>Pêche</i>	Mr BATAIS Pierre	
ACPG UNC AFN <i>Anciens combattants</i>	Mr HIREL Fabrice Mr COCHET Ernest	06.77.72.23.75 Fabrice hirel.fabrice@orange.fr 02.99.39.37.26 Ernest ernest.cochet@gmail.com



Le Club espère néanmoins pouvoir honorer ses adhérents qui auront cette année 90 ans et 80 ans pour la fin d'année.

Pilates ZEN

Le Pilates ZEN est une approche douce de la méthode Pilates, qui permet à toute tranche d'âge une pratique sportive. Chacun peut suivre le cours avec bonne volonté, son capital santé, ses atouts et ses fragilités. Le but étant d'être dans une pratique accessible. Pas de niveau requis, juste l'envie de prendre soin de soi pour renforcer sa musculature profonde abdominale, dorsale et travailler dans le plaisir en conscience.



Cours le jeudi de 19h30 à 20h30 à la Salle des fêtes.

Reprise des cours : jeudi 9 Septembre
Renseignements : Brigitte 06.75.07.02.60

Anciens Combattants. UNC-AFN ACPG-CATM



Le 8 mai dernier a été commémoré comme il se doit et dans le contexte actuel. C'est en petit nombre que nous avons pu célébrer la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale et se recueillir, un instant, pour nos soldats morts

pour notre liberté.

Aussi, cette année 2021 marque le centième anniversaire de notre monument aux mort, qui fut inauguré le 7 aout 1921. Avec l'association histoire, les anciens combattants de Saint Ouen

des Alleux souhaitent profiter de cet anniversaire pour vous transmettre le récit émouvant de cette inauguration. Ce récit vous plongera dans cette époque durement éprouvée.

L'assemblée générale, cette année, freinée par la pandémie, a été réalisée par correspondance, nous permettant ainsi de valider nos nouveaux statuts, de voter notre bilan financier 2020 et d'élire ou de réélire nos administrateurs. Ainsi le nouveau bureau a été constitué avec un nouveau vice-président, principalement dédié aux soldats de France, M Alain VILLEMER.

Les autres membres inchangés sont les suivants:

Mr Fabrice HIREL président

Mr Arnault HOCHARD vice-président opex

Mme Pierrette BRANDILY vice-présidente veuves anciens combattants.

Notre président d'honneur Mr Ernest COCHET

Au cours de cette année, trois anciens combattants porte-drapeau se sont vus décerner le diplôme de porte-drapeau délivré par l'office national des anciens combattants et veuves de guerre :

Mr Jean MASSON, porte-drapeau depuis plus de trente années,

Mr Louis BOURGEAIS, porte-drapeau depuis plus de dix années,

Mr Denis BUSCHMANN, porte-drapeau depuis plus de six années.

La remise officielle des diplômes se fera dès que les conditions sanitaires seront réunies.

Nous les félicitons chaleureusement pour leur dévouement et leur participation aux différentes manifestations, sans oublier nos deux porte-drapeaux suppléants Mr Louis HOCHET et Mr Yannick LEPLANQUAIS.

Dans le cadre de nos activités, nous essaierons, cet été, de nous rendre au cimetière afin d'honorer, avec nos drapeaux, nos anciens combattants décédés durant cette période de pandémie. A l'issue, nous réunir autour d'un repas de retrouvailles si bien entendu dame covid nous l'autorise.

Prenez soin de vous.

La Gaule Audonienne

L'année 2020, très compliquée, a malgré tout fonctionné et a pu réaliser des lâchers de truites, dans le respect des gestes barrières. Les adhérents ont ainsi pu apprécier l'empoissonnement de l'étang.



L'association est à la recherche de bénévoles pour son bon fonctionnement et pour le plaisir de la gestion de l'étang. La Gaule Audonienne lance un appel aux bénévoles pour rejoindre l'association. Cela permettra de remettre en course les nombreux concours de pêche tant appréciés par les passionnés de ce loisir.

L'association remercie Mr Le Maire et le Conseil Municipal pour la subvention annuelle accordée. Merci aux commerçants qui acceptent la vente des cartes à la journée pour la saison de pêche.

Pour rappel : l'adhésion à cette association est de 53€ pour un habitant de la commune à l'année, 70€ pour un habitant hors commune, un enfant de moins de 14 ans paie 30€ à l'année, 35€ pour un enfant hors commune aussi une carte à la journée coûte 6€ la ligne et 8€ 2 lignes avec un lâcher de truites toutes les deux semaines.

Les membres de l'association.

Président Mr Pierre Battais, vice président Mr Yves Collin, secrétaire Mr Joseph Lhermenier, Trésorière Mme Simone Battais.

Opus de Saint Ouen Music'alleux

Une bonne nouvelle pour toutes les oreilles... Après une longue période d'interruption 'forcée', les répétitions du groupe vocal "Opus de Saint-Ouen" ont enfin pu reprendre. Elles se

déroulent en extérieur et ont toujours lieu le mardi soir.

Le groupe compte actuellement une vingtaine de choristes et fait savoir que toutes les personnes qui souhaitent le rejoindre sont les bienvenues. Il ne faut pas hésiter à prendre contact en écrivant un mail à : opusdesaintouen@gmail.com ou en nous contactant via notre facebook: [opusdesaintouen](https://www.facebook.com/opusdesaintouen)

Malgré les circonstances, cet hiver, le chœur a tout de même réussi à chanter, mais de façon confinée.



Merci et bravo à Jean-Michel Pinot, le musicien professionnel qui nous accompagne. Il nous a proposé une reprise virtuelle du morceau de Louis Armstrong : "What a Wonderful World". Chaque choriste a pu travailler ses parties, puis s'est enregistré et filmé. Toutes ces prises de son ont ensuite été mixées et les images montées pour finalement aboutir à une chouette vidéo que vous pouvez voir sur Youtube en tapant les mots clés:

"Opus de Saint-Ouen" + "cover confinée"
ou: https://www.youtube.com/watch?v=77fZj0AT_S8

Nous sommes heureux de partager bientôt avec vous l'enthousiasme qui nous anime car en effet, plusieurs concerts sont prévus d'ici la fin de l'été.

Notre chorale "Opus de Saint-Ouen" a hâte de retrouver ses spectateurs. Soyez-en, sans hésitation, ou venez chanter, sans modération... à "choeur" joie!!!

Contact : Mme THÉHOT-GILLOUARD Florence
[02.99.39.49.18](tel:02.99.39.49.18)
florence.trehot@wanadoo.fr
opusdesaintouen@gmail.com

Le Volant Audonien

Le badminton sans complexe !



Enfin un retour à la pratique et aux échanges !

C'est sûr, les 2 dernières saisons de badminton n'ont pas été nos meilleures 😊

Mais ça y est ! Nous allons enfin pouvoir organiser une saison normale avec des sessions de jeu libre, des sessions encadrées et, pour ceux qui le souhaitent, des compétitions... Nous proposons de maintenir la séance du mardi pour les moins de 11 ans et celles du lundi / jeudi pour les adultes et plus de 11 ans. Si nécessaire et en fonction du nombre d'adhérents, nous pourrions envisager des adaptations en termes de public.

Venez donc découvrir ou apprendre le badminton car, à tout niveau, on peut s'amuser et s'épanouir !

Apprendre, pratiquer et faire découvrir

Notre souhait : permettre à chacun de découvrir le badminton. Plusieurs séances sont proposées :

- Lundi 20h30 - 22h : jeu libre pour les adultes et les jeunes de plus de 11 ans,
- Mardi 17h - 18h : séance initiation encadrée par un animateur pour les moins de 11 ans,
- Jeudi 20h30 - 22h : jeu libre pour les adultes et les jeunes de plus de 11 ans.

Notre sport peut être pratiqué par tout le monde

(sous réserve d'une autorisation médicale) et à tous les âges. Chacun de vous est bienvenu ! Si vous pensez que vous n'avez pas le niveau, détrompez-vous, on s'amuse à tous les niveaux et on progresse rapidement.

Nouvelle saison 2021/2022 : nous avons hâte de vous retrouver !

L'adhésion à l'OSPAC 35 a été reconduite et nous pourrions compter sur la présence d'un animateur sportif pour encadrer les séances un jeudi sur deux.

Afin de faire connaître notre sport et en faire profiter au plus grand nombre, le Volant Audonien a pour objectif de proposer des événements de découverte du badminton ouverts à tous.

Notre objectif est la convivialité et le loisir, nous avons hâte de vous retrouver autour d'une plume !

Nous avons besoin de vous

Le Volant Audonien est à la recherche de bénévoles pour nous aider à gérer l'association. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail (volantaudonien@gmail.com).

Nous serons présents au Forum des Associations - le 3 septembre à Saint-Ouen-des-Alleux

Pour tout renseignement, contactez-nous par mail : volantaudonien@gmail.com

Tennis Club Audonien

De la convivialité, du partage, et le plaisir de jouer ensemble !

Des compétitions adultes et jeunes

Des coachs professionnels

Des challenges interclubs organisés

Des tenues aux couleurs du club

Des sponsorings pour développer le club

Rendez-vous au forum le 3 septembre pour les inscriptions
Avoir pour les licenciés 2020 pour dédommagements liés à la crise sanitaire



US St-Marc / St-Ouen

Football

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Composition du bureau pour la saison 2020/2021 :

- Co-Présidents : Nicolas DEBIEU et Ludovic FERTIN
- Vice-présidents : Philippe GOASQUIN et Jonathan LAMARRE
- Secrétaire générale : Manuella DEBIEU ; Secrétaire adjoint : Benoit GASNIER
- Trésorier : Rémy FERTIN ; Trésorier adjoint : Xavier POUPIN

Membres du conseil d'administration :

CHAPRON Florian, CHEVALIER Yohann, FRIGOULT Kévin, GASNIER Damien, GIBASSIER Olivier, HELLEUX Lucas, JUHEL Florian, LECOUBLET Loïc, LEGRIS Sébastien et LORANT Nicolas.

Arbitres du club : Loïc LECOUBLET, Alexandre BOUCHER et Killian SOUCHU.

Éducateurs / animateurs du club : Ewen BARON, Yohann CHEVALIER, Nicolas DEBIEU et Emmanuel VALLET.

ÉVÈNEMENT :

Repas du club

Durant cette période difficile, le club essaie de trouver des parades pour rester en contact avec ses licenciés, ses bénévoles et ses supporters. Traditionnellement synonyme de tournois, le premier week-end de juin a donc été gourmand. En effet, le club a organisé un repas à emporter composé en outre de jambon à l'os et de riz au lait cuit au four.

Une jolie réussite pour le club qui a vendu 470 parts. Nous remercions les bénévoles présents pour la conception et la distribution des repas.



INFORMATIONS SAISON 2021/2022 :

HORAIRES D'ENTRAÎNEMENT :

Planning 2020/2021 (celui-ci évoluera pour la saison à venir) :

Catégorie	Jour	Horaire	Educateur/Dirigeant
U6/U7	mercredi	13h45-14h45	Emmanuel VALLET
	samedi	10h30-11h45	Benoit FERTIN et Nicolas DEBIEU
U8/U9	mercredi	13h45-15h	Emmanuel VALLET
	samedi	10h30-11h45	Benoit FERTIN et Nicolas DEBIEU
U10/U11	mercredi	15h15-16h45	Emmanuel VALLET
U12/U13	lundi	18h30-20h	Emmanuel VALLET et Nicolas DEBIEU
	mercredi	18h30-20h	Ewen BARON
U14	lundi	18h30-20h	Nicolas DEBIEU
	jeudi	18h30-20h	Ewen BARON, Nicolas DEBIEU et Yohann CHEVALIER
U15/U16	mardi	18h30-20h	Yohann CHEVALIER
	jeudi	18h30-20h	Ewen BARON, Nicolas DEBIEU et Yohann CHEVALIER
Séniors	mardi	19h-21h	Les dirigeants
	vendredi	19h-21h	Les dirigeants

Lieux des entraînements :

- De septembre aux vacances de la Toussaint à St-Marc le Blanc.
- De novembre aux vacances de Pâques à St-Ouen des Alleux.
- Du retour des vacances de Pâques à juin 2022 à St-Marc le Blanc.



RENSEIGNEMENTS :

Toutes les personnes désirant pratiquer le football sous les couleurs de l'USSMSO la saison prochaine, peuvent contacter :



Les renseignements pratiques

Tarifs municipaux

Tarifs des concessions et vacations

150 € pour une concession de 50 ans,
100 € pour une concession de 30 ans.

Vacation fixée à 25€ pour le transport de corps hors de la commune de décès, ainsi que pour les opérations d'exhumation et d'inhumation de personnes décédées ou pour les dépôts des cendres dans les cases du columbarium.

Tarifs location de salles 2021

Salle plurivalente (cuisine incluse)

Tarif	en semaine	week-end
été	150€	200€
hiver	170€	220€

Pour les associations locales :

Tarif	en semaine	week-end
été	180€	230€
hiver	200€	250€
vin d'honneur	60€	60€

Pour les habitants de la commune :

Tarif	en semaine	week-end
été	370€	420€
hiver	410€	460€

Pour les habitants hors commune :

Location de tables, de chaises et de tonnelles pour les habitants de la commune uniquement.

Par **table (4 personnes)** 1,00€ ;

Par **table de batterie** : 5€ ;

Par **chaise** 0,50€.

Tonnelles (24m²): 40€ pour les habitants de la commune, 60€ pour les hors commune.

Tonnelles (32m²): 50€ pour les habitants de la commune, 70€ pour les hors commune.

Le Comité d'Animation peut assurer le montage/démontage des tonnelles pour un supplément de 20€ par tonnelle.

Salle de sport

La priorité d'utilisation sera accordée aux activités sportives ainsi qu'aux associations communales. Les seules manifestations acceptées, autres que sportives sont les lotos, les concours de belote et les concours de palets (sous réserve de protéger le sol). Tarif jour 120€ ; Tarif nuit 180€. Aucune autre activité ne sera tolérée pour la salle des sports.

Tarifs de la garderie municipale

Matin : 1,60€

Soir, départ de l'enfant :

- avant 18h00 : 1,95€
- 18h00-19h00 : 3,00€
- après 19h00 : 16,00€

Tarifs de la cantine scolaire

Les repas sont préparés par le restaurant Le Bon Accueil depuis septembre 2020.

Tranche	QF	Tarif
1	0-979€	1€
2	980-1999€	4,20€
3	>1999€	4,30€

Pour toute demande, contactez la mairie :

Téléphone : 02 99 39 38 15

Email : accueil@saintouendesalleux.fr

Artisans et commerçants

Artisans et Commerçants 2021

CIVILITE	NOM	PRENOM	METIER	CONTACT
Monsieur	ALLONCIUS	Christophe	TOBAL STUDIO Graphiste	06 22 12 53 97
Madame	AURY	Alicia	Couture - La Plume d'Alice	www.la-plume-d-alice.com
Monsieur	BERTIN	Patrick	Pierres et Jardins	02 99 39 31 11
Madame	BOURDOIS	Noëlle	Auto-Ecole	09 50 65 36 70 / 07 67 44 96 76
Monsieur	BOURGEAIS	Gilles	Espace vert	06 30 07 16 77
Madame	BOURIN	Diane	Magnétisme	06 19 56 48 11
Monsieur	CARRERA	Lisandro / Hector	Café	02 99 39 34 02
Monsieur	CARTON	Olivier	Elagueur et vente de bois de chauffage	02 99 39 49 76
Monsieur	CHARRON	Eric	Centre Equestre	06 98 80 93 48
Mr et Mme	COSTARD	Marie-Paule et Olivier	Ferme pédagogique	02 99 39 39 09
Monsieur	DELALANDE	Laurent	Reflex Acoustique	02 23 22 37 54
Monsieur	DELOURME	Christophe	Terrassement TP	06 60 21 83 68
Monsieur	DUHAULT	Anthony	AS-DECO Peinture et décoration	02 99 00 83 87
Madame	EVARD	Aude	Couture- Melsol Factory	06 61 57 95 13
Mr et Mme	FOUCHARD	Pascal	Boulangerie	02 99 39 38 40
Mme	GHIENNE	Nina	Café - Restaurant Le Bon Accueil	09 84 16 73 81 / 06 27 85 17 45
Monsieur	GIROUARD	Mickaël	Espaces Verts	02 99 39 32 86 / 06 07 98 18 25
ETA	GOBE	Bruno	Travaux agricoles	02 99 39 35 38
Madame	GUILLAND	Emilie	Photographe	06 23 03 31 83
Monsieur	HIREL	Fabrice	ULM COBRA	06 77 72 23 75
Monsieur	HURAUULT	Patrice	Garage des Alleux	02 99 39 35 99
Monsieur	JUIN	Mickaël	MJ2P Poêles et Placo	06 30 94 71 64
Madame	KERJEAN	Guenaelle	Pharmacie	02 99 39 38 50
Madame	LOISANCE	Angélique	Le salon d'Angélique	02 99 39 37 48
Mr et Mme	MAUDUIT	Delphine et Hubert	Chambres d'hôtes 3 épis	02 99 39 34 81 / 06 81 29 88 82
Monsieur	MONFORT	Yannick	Terrassement-TP	02 99 39 32 36
SARL	MORINAIS	Franck	Electricité - Plomberie -Electroménager	02 99 39 38 27
Monsieur	MOUTEL	Mickaël	Terrassement - TP	02 99 39 38 87 / 09 62 10 89 88
Madame	PERRIER	Anne-Marie	Optique PERRIER	02 23 42 04 60
Mr et Mme	PERRIN	Sévérine et Régis	Ambulance Land's Alleux/Zénith	02 99 39 44 76
Monsieur	PITTOIS	Dominique	Brocanteur - Ferrailleur	02 99 39 37 19
Monsieur	PRENVEILLE	Serge	Maçonnerie	02 99 39 34 67
Monsieur	RENAULT	Guillaume	Guill'Home - Menuiserie	06 27 35 46 88
Mr et Mme	ROBINAULT	Rémi	Boucherie-Charcuterie Epicerie	02 99 39 49 55
Monsieur	SAIDI	Nasser	Cybercafé - Tabac - Presse	02 99 39 32 44
Monsieur	TABURET	Yohann	Marché alimentaire fruits et légumes	06 10 39 54 41
Monsieur	VILLEMÉR	Alain	Traiteur à domicile	06 36 66 95 86

Pôle médical

PHARMACIE : 02.99.39.38.50

Madame Guenaëlle KERJEAN

DENTISTES : 02.99.39.47.64

Madame Céline BOUCHARD, Madame Antoinette HOSTIOU
et Madame Anne LEULIETTE

OSTEOPATHE : 06.19.15.07.61

Madame Lucille BRAULT

OPTICIEN : 02.23.42.04.60

Madame Anne-Marie PERRIER

AMBULANCE Land's Alleux : 02.99.39.44.76

Monsieur Régis et Madame Séverine PERRIN

Maison de soins du Couesnon : 02.99.39.38.06



Mme Déborah MORISSET

DIETETICIEN:

Mr Fabien LINGER

PEDICURE-PODOLOGUE:

Mme Emmanuelle DAGORNE

PSYCHOLOGUE:

Mme Valérie FRAISSE-MARBOT

MEDECINS GENERALISTES:

Dr Pierre GUÉ

Dr Erick OUDARD

Dr Charlotte GUILLOU

ERGOTHERAPEUTE:

Mme Amélie JOUCHET

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES:

Mme Carole DIABANG

Mr Fabien LE STRAT

PSYCHOMOTRICIEN:

Mr Patrice LEDUFF

CABINETS D'INFIRMIER et INFIRMIERES:

Mme Delphine GOGDET

Mr Nicolas LEBORGNE

Mme Fabienne HELLEUX

Mme Véronique PRIME

Mme Nathalie BESNARD

ORTHESISTE:

Mr Didier GUINIC

CARDIOLOGUE:

Dr Christian BREHINIER

ENDOCRINOLOGUE

Dr Franklin DESDOITS

ORTHOPHONISTES:

Mme Aurélie KAGAN

SAGE FEMME:

Mme Joanna LISCH



Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
ARNAULT	Aurore	6 rue des Peupliers	07.50.87.06.89
DELALANDE	Audrey	8 rue des Acacias	09.50.44.59.75 07.82.90.42.11
FLAUD	Sandra	5 rue des Glycines	02.99.39.32.42
GARNIER	Dorothée	13 rue des platanes	02.99.14.62.07 06.72.95.42.49
GRESLÉ	Catherine	La Guibertière	02.99.39.35.29
HUARD	Patricia	3 rue des Prunus	02.99.39.48.83
LEBOSSÉ	Solange	24 rue du Corbel	02.99.39.39.59
LECHAT	Frédérique	10 rue des Acacias	02.99.39.31.46
LHOTE	Sophie	La Hunelais	02.99.39.49.07
PERENNOU	Nadine	8 rue Colette Besson	06.77.27.93.04
QUILLIOT	Nathalie	3 rue des Landelles	06.76.40.85.27
RIOT	Virginie	3 rue des Glycines	02.99.39.35.59
RUFFAULT	Catherine	La Croix Collin	02.90.22.32.31

Services municipaux



Mairie

Tél. : 02.99.39.38.15

<http://www.saintouendesalleux.fr>

@ : accueil@saintouendesalleux.fr

ouverture au public :

- Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
 - Mercredi et vendredi de 9h à 12h
 - Samedi 1er et 3ème du mois de 9h à 12h
- Permanence du Maire, Mr Pierre Thomas, sur rendez-vous

Agence Postale

Tél. : 02.99.39.35.66

ouverture au public :

- Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h00
- Samedi (2ème, 4ème et 5ème du mois) : 9h00 à 12h00

École Publique

Tél. : 02.99.39.39.28

ecole.0351611L@ac-rennes.fr

Centre aéré

Tél. : 02.99.39.49.15

Médiathèque

Tél. : 02.99.39.35.47

Ouverture au public:

- Mardi : 16h à 17h30,
- Mercredi : 10h-12h et 15h-18h
- Vendredi : 17h à 18h
- Samedi : 10h30 à 12h30





A vos chaussures !!

